Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260304-016_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2026
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17 Pouvoirs : 2 **DATES** Convocation : 26/02/2026 Affiché le : 10/03/2026	L'an deux mil vingt-six, le quatre mars, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Maryline LAIR, Maire. **Présent.es** : LAIR Maryline, HINRY Delphine, TEXIER Nicolas, COUEPEL Anne-Marie, THOMAS Christophe, THEZE Éric, VAN BUTSEL Juliane (arrivée après le point 2. de l'ordre du jour), BOITEAU Christophe, FOLATRE Vincent, DUPONT David, ESNAUD Bernard, DUCHET Soizic, DUBOURG Géraldine, CORMIER Jean-Pierre, MASSIOT Christophe **Absent.es** : QUINQUET Héloïse, de CRISENOY Claire, GENDRON Natacha, CHAUVEL Guillaume **Pouvoirs** : QUINQUET Héloïse à DUCHET Soizic, de CRISENOY Claire à THOMAS Christophe **Secrétaire de séance** : TEXIER Nicolas

Délibération n°016.26

➢ **Objet - Vote du CFU 2025 du budget principal**

Depuis janvier 2024, la commune de Saint-Senoux a adopté le référentiel comptable M57 pour son budget principal. La nouvelle présentation des comptes dans ce cadre consiste non plus en un compte de gestion issu du service de gestion comptable et d'un compte administratif arrêté par l'ordonnateur mais d'un Compte Financier Unique (CFU). Les résultats, pour l'exercice 2025, y sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres). Chaque budget fait l'objet d'un CFU.
Le bilan du CFU 2025 est le suivant :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	969 665,91	1 605 532,28	2 575 198,19
	Recettes réalisées (1)	B	441 272,45	1 682 557,12	2 123 829,57
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	700 069,55	2 130 716,53	2 830 786,08
	Dépenses réalisées (1)	E	305 155,49	1 535 558,28	1 840 713,77
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	136 116,96	146 998,84	283 115,80
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-269 596,36	525 184,25	255 587,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-133 479,40	672 183,09	538 703,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-133 479,40	672 183,09	538 703,69

En synthèse :

BILAN 2025	Investissement 2025	Fonctionnement 2025	Total
Dépenses	-305 155,49 €	-1 535 558,28 €	-1 840 713,77 €
Recettes	+441 272,45 €	+1 682 557,12 €	+2 123 829,57 €
Résultat brut	**+136 116,96 €**	**+146 998,84 €**	**+283 115,80 €**
Report N-1	-269 596,36 €	+525 184,25 €	+255 587,89 €
Résultat de clôture	**-133 479,40 €**	**+672 183,09 €**	**+538 703,69 €**

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 1 682 557,12€ en recettes, 1 535 558,28€ en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de la section de +146 998,84 €.
En investissement, les recettes réalisées s'établissent à 441 272,45€ et les dépenses à 305 155,49€, soit un résultat excédentaire de la section de +136 116,96€.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260304-016_26-DE

Compte tenu des résultats antérieurs reportés, le résultat de clôture est excédentaire à hauteur de 538 703,69€.

Mme la Maire n'ayant pas pris part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 3 voix contre (DUBOURG Géraldine, CORMIER Jean-Pierre, MASSIOT Christophe), décide :

- de déclarer que toutes les opérations de l'exercice 2025 sont définitivement closes,
- d'arrêter, pour l'année 2025, le CFU du budget principal tel que présenté ci-avant :
  - le résultat de l'exercice à +283 115,80 €,
  - le résultat cumulé à +538 703,69 €,
- d'autoriser Madame la Maire à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025.

Pour extrait certifié conforme
La Maire,
Maryline LAIR

